

Toute entreprise employant au minima 1 salarié doit s'assurer d'avoir un Sauveteur Secouriste du Travail parmi ses effectifs :

SST Initial :

- 24 et 25 janvier
- 21 et 22 mars

Coût : 185€ HT

SST Recyclage :

- 25 janvier
- 8 février
- 29 mars

Coût : 96,50€ HT



Prise en charge : Intégrale

Indemnisation des salaires : 13€/Heure

Caces Nacelle R386 cat. 1B et 3B

Date : Du 18 au 20 février

Coût : 365€ HT

Prise en charge : Intégrale

Indemnisation des salaires : 13€/Heure

Rappel : l'employeur doit obligatoirement délivrer une autorisation de conduite à son salarié si celui-ci est amené à conduire un engin



Toute personne amenée à effectuer des travaux à proximité d'installations sous tension doit être habilitée :

Habilitation Electrique Initiale pour personnel NE

Niveau B0 BS

Date : 26 et 27 mars

Coût : 323,34€ HT

Raccordement selon la norme C15-100

Date : 1er février

Coût : 210€ HT

Habilitation Electrique pour personnel NE - Recyclage

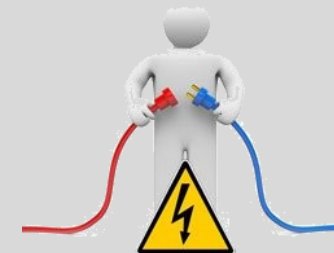
Date : 4 mars

Coût : 162€ HT

Prise en charge : Intégrale

Indemnisation des salaires : 13€/Heure

HABILITATION
ELECTRIQUE



Iso combliste

Savoir isoler les combles perdus en soufflage

Date : 19 mars

Coût : 350€ ht

Prise en charge : 30€/Heure soit 210€

Indemnisation des salaires : 13E/Heure



CIP Patrimoine : Valoriser votre savoir faire dans le Bâti ancien et renforcer votre visibilité sur le marché du patrimoine.

Dates : 24 et 25 janvier + 28 février et 1er mars

Coût : 667€ net

Prise en charge : Intégral

Indemnisation des salaires : 13€/Heure



Pour déterminer ensemble vos projets de formation : nos équipes sont à votre disposition :



Je suis non adhérent CAPEB

Je contacte Virginie

Tél : 03.25.76.27.80 ou 06.87.30.38.31

Email : developpement@capeb10.fr

Je suis adhérent CAPEB

Je contacte Audrey

Tél : 03.25.76.27.80 ou 07.88.17.84.01

Email : formation@capeb10.fr



Vous Conseiller - Vous Accompagner

Vous Défendre